

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE EDITEE PAR
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI **2,5€**



**LES PREMIERS PASSAGERS DE L'AGAPÈ
VILLEFRANCHE, 2 ANS APRÈS
QUEL SOUFFLE NOUS TRAVERSE ?**

LEGENDE PHOTO : MANIFESTATION DU « SOUP'R BOL » QUI S'EST DÉROULÉE LE 21 FÉVRIER 2013
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE LYON 2ÈME / PHOTO : ARNAUD IRACANE (C2X)

N°237
MARS 2013

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX 0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ CENTRE GABRIEL ROSSET

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON
191 PLACES

AS 365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON
38 PLACES

365

■ LA MAISON DE RODOLPHE

105 RUE VILLON / 69008 LYON
40 PLACES

365

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
16 PLACES

■ RENFORT HIVERNAL 2012-2013

115 PLACES

- LYON 3ÈME, 4ÈME
- FRANCHEVILLE 69340

■ FROID EXTRÊME HIVER 2012-2013

130 PLACES (GYMNASÉ, ETC.)

ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
60 PERSONNES PAR JOUR

365

■ ACCUEIL SAINT VINCENT

10 RUE BELLIÈVRE / 69005 LYON
90 PERSONNES PAR JOUR

365

■ LA RENCONTRE

2 RUE PELLETIER / 69004 LYON
50 PERSONNES PAR JOUR

AS 365

■ RELAIS SOS

90 RUE MARIUS BERLIET / 69008 LYON
100 PERSONNES PAR JOUR

AS 365

HEBERGEMENT D'INSERTION

■ FOYER EUGÈNE PONS

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
25 PLACES

AS 365

■ RÉSIDENCES LE « 85 »

ET « LES HORTENSIA »
85 ET 68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
42 PLACES

AS 365

■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE

65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE
63 PLACES

AS 365

■ LE FOYER VILLEFRANCHE/S

461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
27 PLACES

365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX

1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON
100 PLACES

AS 365

■ ANTENNES FAMILLES

130 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS 365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES

12 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

365

■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN

12 PLACES
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

365

CAPACITÉS D'ACCUEIL

■ HÉBERGEMENT URGENCE :

269 PERSONNES TOUTE L'ANNÉE
115 PERSONNES (RENFORT HIVER)
130 PERSONNES (FROID EXTRÊME)

■ HÉBERGEMENT INSERTION :

414 PERSONNES

■ ACCUEIL DE JOUR :

300 PERSONNES PAR JOUR

ATELIER D'INSERTION

■ ATELIER CUISINE

10 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER ENTRETIEN

NETTOYAGE / BUANDERIE
MAINTENANCE
13 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSFORMATION

6 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT

11 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS

14 POSTES
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE

24 POSTES
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ RECYCLERIES

7 POSTES
■ 85 RUE S.GRYPHE 69007 LYON

DANS LES DÉCHETTERIES

- 29 ROUTE DE LA GARE
69340 FRANCHEVILLE
- IMPASSE DES ANCIENNES VIGNES
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
- CROIX BLANCHE - ZA DEUX VALLÉES
69670 VAUGNERAY

AS 365

ACCOMPAGNEMENT

■ L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE MISSION TRANSVERSALE ET UNE ACTIVITÉ PRÉSENTE AU CŒUR DE TOUTES LES AUTRES.

AS 365

■ HALTE DE NUIT

85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON
30 PLACES



SANTÉ

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

LITS DE REPOS

12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



POINT SANTÉ

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



LIEU HYGIÈNE

3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON



GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE

30 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE



BRIC A BRAC

CROIX ROUSSE

19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

GUILLOTIERE

56 RUE S. GRYPHE / 69007 LYON

OULLINS

6 RUE PIERRE SÉMARD / 69600 OULLINS

VAISE

21 RUE BERJON / 69009 LYON

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE SUR SAÔNE

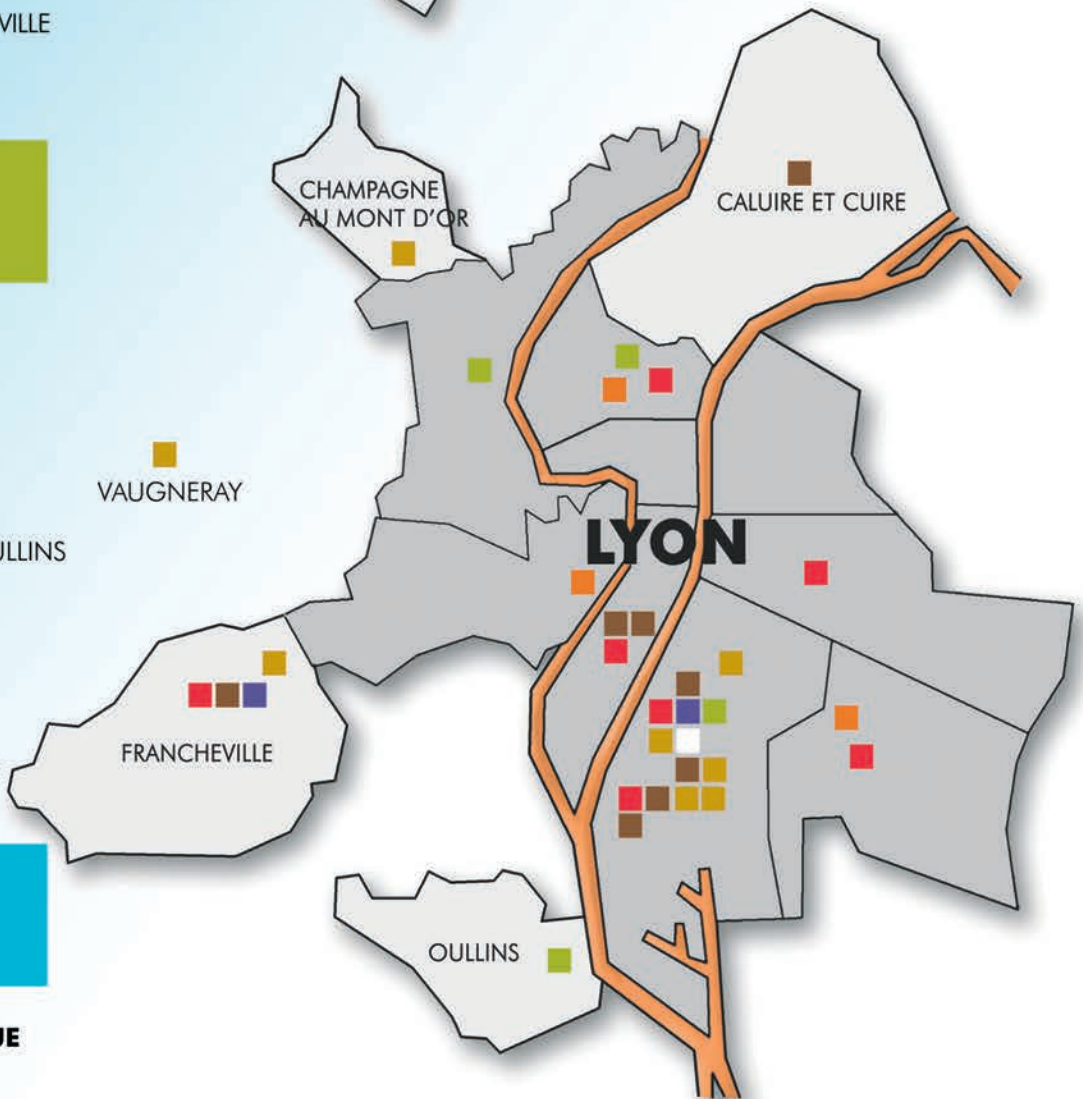


VEILLE SOCIALE TÉLÉPHONIQUE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

- ORIENTATION
- SIGNALEMENT
- ÉCOUTE



L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION



OUVERTURE PERMANENTE



RENFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



→ Dominique MENTRÉ
Président

Monique ESCOFFIER-ROY, Vice-présidente

Jean-Pierre FUËS, Vice-président

Marie-Colette COUDRY, Secrétaire

Pierre CHEVALLIER, Trésorier

RÉDACTION

Directeur de rédaction:

Dominique MENTRÉ

Rédacteur en chef:

Dominique MENTRÉ

Comité de rédaction:

Michel CATHELAND / Monique ESCOFFIER /
Djida GRANGER / Sébastien GUTH /
Bruno LÉPINE / Michel LÉVY /
Didier MACIOCIA / Annie PAPILLON /
Noëlle PIERRE / Paul VEYRIRAS

Ils ont collaboré à ce numéro:

Gérard BAYET-BIOT / Alan BEVIERRE /
Franck BIASINI / Régis BRETONES /
Christian DELORME / Tiang GIRARD /
Luc / Arnaud IRACANE (C2X) /
Marc LABORIE / Michel PAILLARD /
Pascal PARENT / Claire PITIOT /
Marie-Françoise ROCHIGNEUX

Dépôt légal:

1^{er} trimestre 2013

Directeur de la publication:

Dominique MENTRÉ

N° d'inscription paritaire:

0609 H 85296

Imprimerie:

IML CAPCOLOR - 69850 St-Martin-en-Haut

Tirage: 25.000 exemplaires

POURQUOI, PUIS COMMENT ?

En résonance avec les différentes déclarations de nos gouvernants, nous aimerions croire que le Plan Froid ne laissera personne dehors à la sortie de l'hiver. Mais restons réalistes...

Malgré un effort incontestable en termes de moyens et de mobilisations, le dernier plan hivernal ne concerne pas « tout » le monde. Pour l'essentiel ces personnes sont celles dont la situation administrative et familiale permettra d'avoir droit à un logement ou à un hébergement au retour des beaux jours. C'est sans doute le prix à payer pour assurer le respect du principe de continuité. Mais c'est aussi accepter de **renoncer au principe de l'inconditionnalité de l'accueil**, principe permettant d'accueillir toute personne qui en a besoin.

Cruel dilemme auquel nous sommes confrontés, au même titre que l'ensemble des acteurs du plan hivernal !

Comme en toute chose, la solution ne consiste pas à se voiler la face. Le temps est venu d'avoir le courage politique d'adapter des textes votés dans la précipitation aux réalités vécues quotidiennement par les acteurs de terrain. Ceci permettrait enfin de redonner un minimum de fluidité au parcours de réinsertion des personnes sans abri.

Mais on nous répond que la demande serait trop forte et les moyens dont nous disposons seraient structurellement insuffisants : l'amélioration de cette situation aurait pour conséquence, par effet d'aspiration, d'augmenter la demande d'hébergement... C'est peut être vrai... Alors que faire ?

POURQUOI ?

Je suggère que nous osions nous poser la difficile question du POURQUOI en laissant provisoirement de côté le COMMENT, n'ayant apparemment plus les moyens financiers nécessaires pour résoudre cette crise. POURQUOI des femmes seules avec enfants dans nos rues ? POURQUOI des mineures enceintes voire parfois avec des bébés errant de plus en plus nombreuses dans nos cités ? POURQUOI ce nombre sans cesse croissant de jeunes sans domicile ?

Nous observons dans nos structures que les personnes qui subissent l'exclusion ont en général rencontré l'une des deux difficultés suivantes qui, parfois, se combinent tragiquement.

D'abord, la rupture et l'éclatement familial. La fragilisation de la famille reste la cause première de la spirale qui mène à la rue. Ainsi, préserver la famille reste toujours et demeure aujourd'hui le meilleur moyen de lutter contre la précarité.

Ensuite, c'est naturellement le chômage. Tout semble désormais organisé pour que la variable d'ajustement dans les entreprises se réduise à l'homme, au nom du profit à court terme. Notre pays, avec ses rigidités propres, va réussir à détenir un record en matière de création de pauvreté et d'exclusion !

Il est par ailleurs curieux de constater combien des populations de « pays pauvres » montrent parfois des visages souriants alors qu'elles manquent de tout ce qui, à nos yeux est important, quand nos métropoles sont elles, remplies de citadins aux visages crispés.

Tout cela ne devrait-il pas nous conduire à une prise de conscience, **celle du primat de l'être sur l'avoir** ? Cette question qui touche le sens de chacune de nos vies est aujourd'hui exclue du débat public. Il faudra bien que nous finissions par nous la poser.

SOMMAIRE

Missions du Foyer	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23

BRÈVES 5/10/11

VIE DU FOYER

Ouverture de l'AGAPÈ	6 à 7
Villefranche, 2 ans après	8 à 9
Carnet	11
Retour en images	12
Pradines	13

CAHIER SOCIAL

Questions à	14 à 15
Plan contre la pauvreté...	16

CAHIER ÉCONOMIQUE

Des containers	17
1 an du PERLE	17
Merci	18

SPIRITUALITÉ / CULTURE

Le pari de la fraternité	19
Quel souffle nous traverse	20 à 21
Le sommeil...	22

Ce numéro de l'Arche vous est adressé avec une documentation sur les dons, legs, donations et assurances-vie au profit du FOYER.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE

Comme chaque année, sont conviés les partenaires, les administrateurs, les bénévoles, les donateurs, les amis et les salariés de l'Association.

L'Assemblée Générale sera placée sous la présidence de

Madame Danielle CHUZEVILLE,
Présidente du Conseil général du Rhône

et se tiendra **LE LUNDI 15 AVRIL 2013 À 17H00**

(émargement des listes pour les membres actifs à partir de 16h00)

dans les **SALONS DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT**

29-31 COURS DE LA LIBERTÉ 69003 LYON

(ENTRÉE PIÉTONNE RUE BONNEL)

Merci de confirmer votre présence auprès de **Sofia HOZDIC**

Protocole Département du Rhône

TEL. 04 72 61 78 07 / FAX. 04 72 61 79 07 / MAIL : sofia.hozdic@rhone.fr

AGENDA**→ DU 9 AU 30 MARS 2013**

EXPOSITION de textes et photos réalisés par les adhérents du **GEM L'AGORA** et par les **Passagers de la Chardonnière / MEDIATHEQUE DE FRANCHEVILLE / 1 Montée des Roches 69340 FRANCHEVILLE**

→ 11 MARS 2013 DE 17H00 À 22H00

EXPOSITION collective Inter-GEM avec le GEM AGORA / PALAIS DE LA MUTUALITÉ / 1 Place Antonin JUTARD 69003 Lyon

→ 15 MARS 2013 À 20H30

CONCERT des ZONDITS organisé par le **GEM AGORA / SALLE BARBARA - LES IRIS, 1 Montée des Roches 69340 FRANCHEVILLE**

→ 16 ET 17 MARS 2013

« **LE RAVISSEMENT D'ADÈLE** », Pièce de Théâtre jouée par **LA COMÉDIE DU PAMPLEMOUSSE** au profit d'associations dont **LE FOYER / SALLE SAINTE-HÉLÈNE / 10 rue Sainte Hélène 69002 LYON (16 mars à 20h30 / 17 mars à 15h)**

→ 24 MARS 2013 À 17H00

CONCERT VIVALDI au profit du **FOYER**, joué par **L'ENSEMBLE POLYPHONIQUE DE LYON** dirigé par **Vicky LUMBROSO**. Au programme : Gloria et Dixit Dominus. **EGLISE SAINT AUGUSTIN 69004 LYON**

→ 27 MARS 2013 À 17H30

SESSION SLAM du **GEM L'AGORA** avec la Compagnie **LA TRIBUT DU VERBE / MEDIATHEQUE DE FRANCHEVILLE / 1 Montée des Roches 69340 FRANCHEVILLE**

→ 1ER AVRIL 2013 À 16H00

GRANDE CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES EN FAMILLE dans le Jardin du Centre d'Hébergement d'Insertion « **LA CHARDONNIÈRE** » 65 Grande Rue 69340 FRANCHEVILLE

→ 3 AVRIL 2013

Soirée de clôture de l'Opération des **ARBRES DE LA SOLIDARITÉ**

→ 15 AVRIL 2013 À 17H00

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du **FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI** au Conseil général du Rhône

→ 11 MAI 2013 DE 10H00 À 16H30

Ouverture exceptionnelle des **BRIC A BRAC** du **FOYER**

→ 13 MAI 2013 À 18H30

RENCONTRE SUR LE LOGEMENT D'URGENCE / CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME, ET DE L'ENVIRONNEMENT DU RHÔNE / 6, bis quai Saint-VINCENT 69001 LYON

→ 21 ET 22 MAI 2013

WORKSHOP DU FOYER avec la **MAIRIE** du 4ème arrondissement de Lyon, le **CLRD**, **ADEFI**, le collectif des artistes de la Sauce Singulière-BHN, le **GEM Arlequin** et le **Conseil de Développement du Grand Lyon / 21 mai au Clos CARRET et 22 mai Place de la Croix-Rousse / Lyon 4ème**

→ 25 MAI 2013 À 17H00

MESSE DU FOYER à la **BASILIQUE DE FOURVIÈRE 69005 LYON**

→ 31 MAI 2013 À 11H30

INAUGURATION DU FOYER À VILLEFRANCHE / 461 rue Robert SCHUMANN 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

→ 15 JUIN 2013 DE 10H00 À 16H30

Ouverture exceptionnelle des **BRIC A BRAC** du **FOYER**

Retrouvez l'ensemble de l'actualité du **FOYER** sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter **INFO-FOYER**.

LES PREMIERS PASSAGERS DE L'AGAPÈ



L'Auberge des Familles au sein de la Résidence l'AGAPÈ, située 21 Avenue Jean-François RACLET dans le 7ème arrondissement de Lyon, a ouvert ses portes le 20 décembre 2012.

RÉSIDENCE AGAPÈ

L'AGAPÈ: UN JOLI CADEAU DE NOËL

C'est quelques jours avant Noël que les premières familles, soit 50 personnes, ont pu intégrer leur nouveau foyer et ont ainsi abandonné leur résidence provisoire, installée dans les locaux du PARI (120 rue CHARIAL à Lyon 3ème) le temps des travaux de construction.

Ainsi, les délais de livraison qui avaient été annoncés à l'occasion de la pose de la première pierre, au printemps 2011, sous l'égide de Monsieur le sénateur maire Gérard COLLOMB et de Dominique NACHURY, vice-Présidente du Conseil général du

Rhône ont été respectés. L'ensemble des hommes de l'art, l'architecte Archi-group, la société SLCI Promotion et toutes les entreprises intervenantes doivent en être vivement remerciés.

Cet emménagement concrétise le projet important du FOYER, de créer un ensemble résidentiel dit « multimodal », qui regroupe dans une même unité urbaine, différents modes d'habitat: l'Hébergement d'Urgence, l'Hébergement d'Insertion, une Maison Relais, et, pour finir, le logement social traditionnel.

UN ENSEMBLE RÉSIDENTIEL MULTIMODAL

Ainsi, l'Auberge des Familles accueille des personnes orientées en urgence par le 115, soit 38 places et des personnes en réinsertion sociale

orientées par la Maison de la Veille Sociale, soit 12 places.

L'Auberge des Familles occupe les trois premiers étages d'un immeuble qui en compte cinq. Au rez-de-chaussée, un bureau, un hall d'accueil et une salle de restauration permettent de créer un lieu de convivialité chaleureux. Aux étages, les chambres sont meublées (grâce à l'opération des Arbres de la Solidarité) et équipées de sanitaires, conformément aux normes applicables. Leurs dimensionnements permettent d'accueillir dans une même unité des familles de composition différente. La durée du séjour est limitée au temps nécessaire à ce que des solutions pérennes puissent être proposées. Une équipe de travailleurs sociaux accueille, accompagne et oriente les personnes hébergées afin qu'elles demeurent « des Passagers » selon l'appellation propre au FOYER.

Autre mode d'habitat, les 4ème et 5ème étages accueillent depuis la fin du mois de février, la Maison Relais Catherine PELLERIN. Composée de 12 studios équipés de kitchenettes, elle est destinée à loger durablement des hommes isolés et, éventuellement, un couple. LE FOYER a fait le choix de consacrer ces logements à des personnes qui ont connu l'errance et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible l'accès à un logement ordinaire. Ces personnes bénéficieront d'un accompagnement social et psychologique renforcé.

Enfin, un deuxième immeuble offrira dès la fin du mois de mars 2013, 16 logements familiaux. LE FOYER n'ayant pas vocation à gérer du patrimoine locatif, la gestion de ce bâtiment a été confié à Alliade Habitat, le bailleur social du Groupe AMALLIA.

UN OUTIL POUR L'INTEGRATION SOCIALE

Grâce à sa conception technique et architecturale, l'AGAPÈ sera avant tout un formidable outil d'intégration sociale. D'abord par l'exemplarité, dans la mesure où chacun des passagers peut matérialiser le parcours qui s'offre à lui : de la place d'urgence temporaire au logement social pérenne. La volonté du FOYER reste de tout mettre en œuvre pour que la période d'hébergement dans le centre d'urgence soit la plus courte possible.

Ensuite, l'agencement des locaux communs et des bureaux des travailleurs sociaux offre de nombreuses possibilités de réception et d'accueil de chaque famille dans des conditions optimales : l'équipe d'éducateurs reçoit, écoute, fait le point, et établit le diagnostic social. Ceci permet, en fonction de la situation individuelle de chacun de proposer un parcours d'insertion adapté. Pour tous, la signature d'un contrat de séjour définit les droits et obligations respectifs de chacun avec un suivi socio-éducatif obligatoire. Ce contrat oblige également chaque famille à fournir les documents administratifs et légaux permettant d'évaluer sa situation et ses droits à la prise en charge.

Tout au long du séjour, le suivi régulier permet de s'assurer de l'évolution de la situation.



LE REFECTOIRE

POURQUOI CE NOM ?

L'AGAPÈ est le mot grec pour l'amour « divin » et « inconditionnel », complétant la liste des mots grecs pour dire amour : *Éros* (l'amour physique), *Agapè* (l'amour spirituel), *Storgè* (l'amour familial) et *Philia* (amitié, lien social). Les philosophes grecs du temps de Platon l'utilisaient dans un sens supposé universel, c'est-à-dire opposé à un amour personnel ; cela pouvait signifier l'amour de la vérité, ou de l'humanité.

C'est à l'occasion d'un séminaire de réflexion que cette définition a été exposée. Il est apparu alors naturel au FOYER de donner pour nom de baptême L'AGAPÈ à cet ensemble immobilier consacré à l'accueil de tous, de la rue au logement pérenne. ■

Didier MACIOCIA
et Bruno LEPINE

Voici 2 ans que la famille « S », un couple et leurs trois enfants, est arrivée en France du Kosovo.

Elle a été prise en charge par LE FOYER il y a huit mois.

Depuis décembre, elle est logée à l'Auberge des Familles, dans la partie Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Elle est très satisfaite d'être hébergée aujourd'hui dans les nouveaux bâtiments de l'Agapè, qui est « très accueillante », même si elle regrette que la cuisine dans les chambres ne soit toujours pas autorisée.

Cette famille dans laquelle les deux parents travaillent en intérim, est dans une réelle dynamique d'insertion sociale : les enfants sont scolarisés, les parents suivent des cours de français. Ils ont obtenu des papiers... En un mot, ils veulent s'en sortir !

Pour cela, LE FOYER fait tout un travail d'accompagnement et de suivi, en montant les dossiers, en analysant les budgets des personnes, en assurant de l'accompagnement à la scolarité des enfants, en veillant à la santé, voire en proposant des pistes d'emplois, tout en mettant en place des objectifs avec la famille pour qu'elle puisse définitivement quitter le Centre d'Hébergement.

Accompagner ces familles vers le logement, les ressources et la santé, voici l'objectif de l'association. Et, pourquoi pas, vers un logement dans le bâtiment d'en face ? ■



STUDIO DE LA MAISON RELAIS



VILLEFRANCHE, 2 ANS APRÈS...

→ Depuis 2 ans, LE FOYER a étoffé ses activités à Villefranche-sur-Saône en intégrant de nouveaux locaux. Après 10 années de présence avec son accueil de jour « La Main Tendue », puis l'ouverture en hiver d'un Centre d'Hébergement d'Urgence, l'association dispose désormais en Calade de 5 structures qui devraient être inaugurées fin mai 2013.

Rencontre avec ceux qui les font vivre :

Celui qui se présente à l'accueil de jour du FOYER à Villefranche a toutes chances de se voir reçu avec une grande cordialité. C'est du moins ce que je vois lorsque, quasi incognito, je m'y rends afin de rédiger ces quelques lignes. A peine ai-je poussé la porte qu'une bénévole, me prenant visiblement pour un passager, m'accueille avec une rare chaleur humaine... la sympathie n'est pas feinte !

Cinq ou six bénévoles s'affairent et servent boissons chaudes et viennoiseries aux passagers frigorifiés en ce froid matin de janvier. Pendant que certains prennent une douche ou lavent leur linge, d'autres se posent et discutent.

« Tous ceux que nous accueillons ont quelque chose à nous dire, confie l'une d'elles, j'apprécie la confiance que les passagers mettent en nous. Que de fois nos conversations se terminent en crises de rires. On les sent bien ici. » Une autre bénévole, infirmière, renchérit : « Au point Santé, on voit arriver les personnes lourdes de leurs souffrances, puis elles se confient et leur regard change : il s'éclaire ! »

Guy, passager du Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale qui se trouve dans l'autre partie du bâtiment, veut bien nous parler de son parcours. Ancien légionnaire, il s'est retrouvé à la rue, à Belleville, « suite à un accident de la vie. » C'est alors qu'il a découvert LE FOYER et il en a connu toutes les structures (l'accueil de jour, le centre d'hébergement d'urgence et enfin le centre d'hébergement d'insertion). « Je ne savais pas que ça existait ce genre d'accueil ; ça m'a complètement changé, livre-t-il. Il y a eu trois grandes étapes dans ma vie : la Légion et tout ce que j'y ai vécu ; puis la naissance de ma fille, mon plus grand bonheur ! Et mon expérience de la rue et des galères. Aujourd'hui, c'est peut-être le bout du

tunnel. Je suis en stage AVA ⁽¹⁾ et j'ai bon espoir d'être sous peu en CDI. Au FOYER, pour moi, ce qui a été important ce sont les rencontres. »

Depuis 2007, LE FOYER ouvre une structure supplémentaire l'hiver, dans le cadre du Plan Froid. D'abord en habitat modulaire, elle fait désormais partie intégrante du nouveau bâtiment.

Sylvestre NAHOUNOU, responsable salarié de Villefranche et des Accueils de Jour et Hubert GUYOTAT, le responsable des bénévoles notent que ce type de parcours « heureux » qui permet au passager de se réinsérer n'est pas chose unique. Beaucoup, comme Guy, après avoir connu les diverses structures du FOYER (Centre d'Hébergement d'Urgence, Centre d'Hébergement d'Insertion, Accueils de Jour...) peuvent légitimement espérer retrouver un emploi stable puis un logement ou une structure adaptée « bien à eux ». Tous ceux, salariés et bénévoles, qui travaillent au sein des nombreuses structures du FOYER n'oublient jamais que la mission de l'association ne saurait se limiter à « Accueillir, Héberger et Accompagner » mais que la perspective

de la réinsertion de ceux que nous accueillons est primordiale.

Poussons la porte du Bric à Brac. Claude et Patrick, entourés d'une cohorte de bénévoles qui s'affairent tous azimuts dans les divers rayons du magasin, veulent bien en dire plus sur le fonctionnement de leur « négoce ». « Ici, confie Claude, nous pouvons dire que nous sommes présents aux deux bouts de la chaîne, de la récupération des objets auprès de ceux qui nous les apportent jusqu'à la vente. Pour nous, le contact avec les donateurs est très intéressant, nous en profitons pour parler du FOYER et de ses diverses activités. Nous expliquons aux gens les motifs de ce "commerce solidaire", qu'il est au service de ceux, démunis, que LE FOYER accueille.

Mais LE FOYER à Villefranche, ce n'est pas seulement un Accueil de Jour, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, un Centre d'Hébergement d'Urgence et un Bric à Brac. Il suffit, pour s'en convaincre, de s'en aller à l'autre bout de la ville, dans le quartier Belleroche où l'antenne de l'Action Familles, à terme, devrait accueillir 25 familles. Frédéric, le chargé du site, et Valérie, conseillère en économie sociale et familiale, nous précisent les contours du public accueilli : des familles, souvent monoparentales qui ont besoin d'un accompagnement et qui ont intégré la trajectoire résidentielle dispensée par le Service Action Familles avant de pouvoir retrouver un logement autonome et pérenne. Pour ce faire, LE FOYER met à disposition de ces familles des appartements dans le quartier de Belleroche et dispose d'un local commun où elles peuvent trouver l'aide et l'accompagnement administratif et social nécessaires.

Laëticia, maman de trois enfants de 10 ans, 20 mois et 7 mois accepte de nous parler de ce qu'elle vit à l'Antenne Familles après avoir vécu un divorce. Loin de se plaindre de sa situation, elle va même jusqu'à confier : « J'ai eu de la chance, après le mois passé à la Résidence Le Bordeaux (NDLR : première

étape de la trajectoire résidentielle), d'avoir pu venir ici et de bénéficier de l'appartement dans lequel je suis. De la chance aussi d'avoir pu signer un contrat grâce au dispositif P.E.R.L.E. (2); j'ai bon espoir que ça débouchera sur un emploi stable de secrétaire. Même si au début je ne gagne pas beaucoup, j'ai surtout envie d'avoir un appartement complètement à moi. »

Fatima, amie de Laëticia, et maman d'une petite fille, logée aussi à l'Antenne

Familles, ajoute : « L'aide que l'on reçoit pour apprendre les règles que l'on doit respecter dans les logements, et les réunions mensuelles que l'on fait et qui nous permettent de connaître les autres familles sont des choses très importantes et intéressantes pour moi. »

Ainsi vit et grandit LE FOYER à Villefranche en ses diverses activités. ■

Michel CATHELAND

(1) AVA : Stage d'Adaptation à la Vie Active.

(2) P.E.R.L.E. : Parcours Expérimental de Réinsertion par le Logement et l'Emploi.

NOTE : LES RESPONSABLES RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES POUR L'ACTION DU FOYER À VILLEFRANCHE. AVIS AUX AMATEURS !

LE FOYER A VILLEFRANCHE

Présent depuis plus de 10 ans à Villefranche-sur-Saône avec un Accueil de Jour La Main Tendue, doublée depuis l'hiver 2007 d'une structure d'hébergement d'urgence temporaire, LE FOYER a souhaité étoffer son offre sur ce territoire. Ainsi une centaine de bénévoles et une dizaine de salariés animent depuis le 1er avril 2010, dans les locaux d'une ancienne usine de 3 000 m² située au 461 rue Robert SCHUMANN, et dans le quartier de Belleroche :

■ UN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

461 rue Robert SCHUMANN
69400 VILLEFRANCHE

Composé de 24 places en hébergement collectif augmenté de 3 places en logement diffus dans l'agglomération caladoise. Il permet d'accueillir des hommes isolés et des femmes ou des femmes avec enfants.

■ UN CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

461 rue Robert SCHUMANN
69400 VILLEFRANCHE

D'une capacité de 16 places. Ouverture pendant la période hivernale.

Cette structure permet d'accueillir 16 personnes en chambre double: 10 hommes, 2 femmes, 2 couples.

■ UN ACCUEIL DE JOUR « LA MAIN TENDUE »

461 rue Robert SCHUMANN
69400 VILLEFRANCHE

Ouverture toute l'année.

Une soixantaine de personnes, des hommes et des femmes, fréquentent quotidiennement La Main Tendue.

■ UNE ANTENNE FAMILLES

Quartier de BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Animée depuis mai 2011 par le Service Action Familles, dans le cadre de la trajectoire résidentielle, l'Antenne dispose aujourd'hui de 18 appartements (à terme 25) et d'un local commun résidentiel.

■ UNE ACTIVITÉ SOLIDAIRE : UN BRIC À BRAC

433 rue André DESTHIEUX
69400 Villefranche-sur-Saône

Mardi, jeudi de 14h00 à 17h00, samedi de 10h à 12h00 et de 14h à 17h00

Possibilité de déposer les dons mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h. ■

L'ABÉCÉDAIRE DU GEM

EXPOSITION TEXTES ET PHOTOS DU GEM DE L'AGORA

Depuis octobre, des adhérents du Groupe d'Entraide Mutuelle L'Agora créé par LE FOYER et des Passagers de la Chardonnière participent aux ateliers d'écriture menés par Marie-Françoise ROCHIGNEUX, bibliothécaire, afin de concevoir un abécédaire.



ABDELATIF À LA DEMEURE DU CHAOS

PHOTO GÉRARD BAYET-BIOT

Ces textes, accompagnés de photographies de Gérard BAYET-BIOT, photographe franchevillois adhérent du GEM l'AGORA font l'objet d'une exposition à la Médiathèque de Francheville. Marie-Françoise a bien voulu nous en dire un peu plus :

« Les textes que nous présentons lors de cette exposition émanent de nos ateliers réguliers. Nous avons choisi cette année d'utiliser une forme d'écriture un peu particulière : l'abécédaire. Chaque atelier a traité une ou deux lettres de l'alphabet.

A ce jour 14 lettres ont été explorées. Ce sont des textes spontanés, de premier jet, sans réécriture.

Nous avons pris l'habitude d'organiser notre atelier par une mise en commun, oralement, de brassées de mots commençant par la même lettre, lancés à la volée et notés sur une grande feuille de papier. C'est la matière première qui sera utilisée ensuite. S'ensuit un temps d'écriture personnelle, selon son humeur ou sa sensibilité, prenant appui sur ce vocabulaire. Enfin, chaque texte est lu à haute voix.

Chacun a pu choisir son sujet et le traiter comme il l'entendait : souvenir, portrait, description d'un lieu, réflexion, poème, énumération... certains se sont emparés d'un seul mot, d'autres ont préféré en retenir plusieurs, parfois même le texte est devenu surréaliste quand le participant a voulu utiliser le plus grand nombre possible de mots proposés.

Nous vous proposons la lecture du texte de Luc « I comme Inconnu : « IGNORES-TU L'INCONNU ? » qui sera exposé ainsi qu'une photo de Gérard BAYET-BIOT (voir ci-contre). ■

Marie-Françoise

« I COMME INCONNU » IGNORES-TU L'INCONNU ?

Avez-vous déjà rencontré un inconnu ?
Pourtant on en vénère certains comme le « Soldat Inconnu »

Mais passons, celui dont je vais vous parler est un inconnu complet,
Le genre de celui qui rase les murs, de peur de déranger, ou pire, de croiser un regard familier.

Il passe sa vie dans la rue, il n'a pas ou peu d'argent.

Souvent alcoolisé, on ne le regarde pas, on l'ignore et pourtant,

N'est-il pas un homme comme les autres !
A 45 ans, il avait tout : voiture, maison, famille.

Un homme sans histoire quoi !
Il perdit son emploi, puis moins d'allocations chômage, puis le R.S.A.

Un jour sa femme lui dit : « ce n'est plus possible, pars. »

Alors il est parti, pour ne pas gêner :
Plus de maison, plus de femme, plus d'enfants.

Aujourd'hui, il est seul dans la rue.

Il n'a même plus de nom, S.D.F. on l'appelle,

Il est ignoré l'Inconnu et pourtant,
Autrefois c'était ton ami.

Luc

« L'ABECEDAIRE DU GEM »
EXPOSITION DU 9 AU 30 MARS 2013
MÉDIATHÈQUE IRIS DE FRANCHEVILLE
1 MONTÉE DES ROCHES
69340 FRANCHEVILLE

CONCERT VIVALDI

PAR L'ENSEMBLE POLYPHONIQUE DE LYON

DIMANCHE 24 MARS à 17 H Eglise Saint-Augustin au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

VIVALDI : Dominus RV 595, Gloria en ré majeur.

Direction Vicky LUMBROSO / Solistes : Anne SOTTY et Emmanuelle SOTTY, sopranos / Clavier : Eun YOUNG YOON.

Libre participation aux frais

EGLISE SAINT-AUGUSTIN : Rue Denfert ROCHEREAU / angle rue JACQUARD 69004 LYON

L'Ensemble Polyphonique de Lyon s'est fait connaître depuis 30 ans sur la scène lyonnaise en se consacrant au grand répertoire de musique sacrée pour chœur, solistes et orchestre du 16ème siècle à notre époque.



THÉÂTRE : LE RAVISSEMENT D'ADÈLE

16 MARS 2013 à 20h30 et le 17 MARS 2013 à 15h00 par la COMEDIE DU PAMPLEMOUSSE

Adèle n'est pas rentrée chez elle. Dans le village tout le monde s'interroge. Enlèvement ou fugue ? Chacun donne son avis, émet une hypothèse, trouve un coupable...

L'écriture de Rémi De Vos met en relief les luttes de pouvoir, les travers, les jalousies dans ce petit village : une fresque jubilatoire et truculente...

SALLE SAINTE-HÉLÈNE / ESPACE CULTUREL SAINT-MARC / 10 rue Sainte-Hélène 69002 LYON (Métro Ampère / Victor Hugo)

La Comédie du Pamplemousse est une troupe de théâtre amateur qui donne depuis 1992 des représentations au profit d'associations caritatives dont LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



LA PREMIERE Soup'R bol !

LYON 2013



PHOTO : AMAN BEVIERE

Fabrice BONNOT, chef lyonnais à la tête de deux restaurants dans le deuxième arrondissement de Lyon (Entr'acte / Cuisine et Dépendances), a souhaité créer un événement d'un nouveau genre.

Il a sollicité **Frédéric GARCIA** et **Patricia FERRAND**, consultants médias. Ils ont convenu de faire une soirée en extérieur, dans un lieu connu des Lyonnais et de revisiter la soupe populaire, en vendant une soupe d'un grand chef au profit d'associations caritatives, l'occasion d'allier mobilisation, savoir faire et générosité.

Denis BROLIQUIER, Maire du deuxième arrondissement de LYON a tout de suite accepté l'idée...

Ainsi, la première « Soup'R Bol » parrainée cette année par **Michael JONES**, s'est déroulée le 21 février 2013.

Petit clin d'œil au Super Bowl américain, ce rendez-vous lyonnais s'est déroulé au sein d'un « Soup'R Village » situé place de la République (devant le Printemps) entre 18h00 et 22h00.

5 soupes de prestige, imaginées par Fabrice BONNOT et cuisinées avec des produits offerts par le Marché de Gros ont été servies dans un bol créé spécialement pour l'occasion et

vendues au profit du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.

Près de 1000 personnes se sont rendues sur ce premier évènement !

De nombreuses animations ont ponctué ce temps festif, convivial et solidaire: défilés, spectacles de danses, Soup'R Song, Quizz, en présence de nombreuses personnalités: Simone GARNIER, Odile MATTEI, Philippe MONTANAY, Gwendal PEIZERAT, SELLIG, Jo SOUL, animation ZUMBA, Greg CEVEN, Aurélie LEGENDRE, Stévy MOYAL, Meti's GOSPEL, Défilé de VALESIA, Danses avec le Club Lyon centre LA PLATIERE, Michel MONACO, Yesmeen K, Fathia CHANELET...).

De nombreux soutiens que nous souhaitons remercier se sont mobilisés pour l'occasion: 1001 REPAS, ALS, ALICE DELICE, AXA ATOUT CŒUR, BAILA CONMIGO, HOMARDS ARCADIENS, ECOLE PEYREFITTE, LA BOULANGERIE BROYER, FRANCK PROST, LA CROIX-ROUGE, GUY DEGRENNE, GRAND CIRCLE CORPORATION, LE CŒUR CALA-DOIS, LE MARCHÉ DE GROS DE CORBAS, METI'S GOSPEL, NICOLAS FEUILLETTE, LE ROTARY CLUB LYON NORD, LES SCOUTS DE LYON PRESQU'ILE ET DE LA CROIX-ROUSSE, SIXIEME SENS COMMUNICATION...

Merci enfin à tous les bénévoles et salariés qui se sont dévoués pour que cet évènement soit une réussite ! ■

CARNET LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Madame **Marcelle VOUILLON**, ancienne Bénévole au BRIC A BRAC de Baraban, décédée le vendredi 1er février 2013.

■ Madame **Renée MAGNE-DELORME**, Bénévole au BRIC A BRAC de la Guillotière, décédée le 27 janvier 2013, à l'âge de 71 ans.

■ Monsieur **Paul PEYRACHE**, ancien Bénévole au Centre Gabriel ROSSET de 1955 à 1965, décédé le 13 février 2013, à l'âge de 92 ans.

■ Monsieur **François-Régis COTTIN**, Ami du FOYER, décédé le 14 février 2013, à l'âge de 92 ans.

■ Père **Paul ARNAUDON** est décédé à l'âge de 76 ans au Chili. Prêtre Fidei Donum du diocèse de Lyon il a assuré la totalité de son ministère au Chili. Alors qu'il était étudiant, il s'est investi, au FOYER, dans de nombreux secteurs, (veillées de nuit, colonies de vacances pour les enfants des cités...).

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

DON EN CONFIANCE

« LA NOUVELLE MARQUE D'AGRÈMENT DU COMITÉ DE LA CHARTE »

C'est une nouvelle marque d'agrément qui figure depuis janvier 2013 sur les affiches, appels à dons et sites Internet des associations et fondations membres du Comité de la Charte du don en confiance. Cette nouvelle marque d'agrément remplace la précédente, de forme rectangulaire, qui apparaissait sur les outils de communication des organisations membres.

Cet événement dans la vie du Comité de la Charte est l'occasion de rappeler que **tous les donateurs peuvent donner en confiance aux associations et fondations qui ont reçu l'agrément.**

Pour renforcer la confiance, votre Comité de la Charte évolue !



QUÊTE : Traditionnel rendez-vous des bénévoles du FOYER avec les habitants de notre département, la quête aura été à nouveau une réussite.

Merci à toutes celles et ceux qui, le temps d'un week-end ont bien voulu affronter le froid et aller à la rencontre des passants pour les informer sur les actions du FOYER et les moyens de l'aider dans sa tâche.

800 quêtés se sont ainsi mobilisés pour cet évènement.

Merci et à l'année prochaine ! ■

RETOUR EN IMAGES



■ **13 DÉCEMBRE:** Vernissage de l'exposition BESOIN DE TOI(T) et vente aux enchères des cabanes précieuses réalisées par le collectif Singul'Art en partenariat avec la ville de Lyon 8eme et la MJC de BRON.



■ **13 DÉCEMBRE:** LE FOYER a été invité par le MEDEF Lyon Rhône à présenter ses actions lors d'une réunion avec les entreprises de la Région.



■ **19 DÉCEMBRE:** Noël de l'Action Familiales à la Chardonnière



■ **24 DÉCEMBRE:** Monseigneur Patrick LEGAL est venu célébrer la messe au Centre Gabriel ROSSET animée par Théonie CALUMEY et son groupe.



■ **25 DÉCEMBRE:** 270 convives étaient présents lors du repas de Noël offert aux plus démunis au Centre Gabriel ROSSET.



■ **31 DÉCEMBRE:** La soirée du Réveillon dans la bonne humeur au Centre Gabriel ROSSET.



■ **5 JANVIER:** Repas de fête à l'Accueil de Jour Saint Vincent.



■ **4 FÉVRIER:** Gérard COLLOMB a invité les bénévoles des associations œuvrant auprès des plus démunis pour les remercier de leur engagement.



■ **4 AU 8 FÉVRIER:** Exposition en partenariat avec la mairie de LYON 3eme et l'EHPAD « Ma Demeure » des œuvres réalisées lors du « WORKSHOP 2012 ».

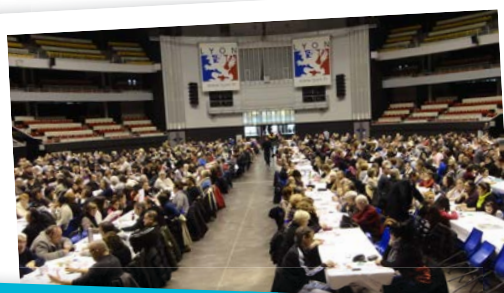


■ **11 FÉVRIER:** Visite au Centre Gabriel ROSSET de Madame Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée aux Affaires Sociales et à la Santé, chargée des Personnes Âgées et de l'Autonomie.



■ **16 ET 17 FÉVRIER:** Quête du FOYER dans le département du Rhône. Merci aux 800 bénévoles qui se sont mobilisés pour aller à la rencontre des généreux donateurs!

■ **17 FÉVRIER:** Plus de 1000 personnes se sont rendues au grand LOTO de l'OL.



■ **21 FÉVRIER:** Soup'R BOL place de la République Lyon 2^{ème}.

PRADINES 2012



→ Des bénévoles et salariés du FOYER se sont retrouvés le week-end du 1er et 2 décembre 2012 pour un temps de partage de réflexion commune sur des sujets de fonds, et de spiritualité.

C'est dans ce cadre qu'une rétrospective des actions du FOYER a été présentée dans un contexte socio-économique en forte évolution, dont les tendances fortes sont l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté, la baisse des financements publics, etc.

Les participants se sont ensuite répartis en quatre groupes de travail avant une remise en commun :

L'URGENCE SOCIALE

La première thématique portait sur notre premier métier qu'est l'Urgence Sociale et les questionnements liés à notre position face à nos constats, les objectifs à poursuivre...

Les réflexions du groupe de travail ont porté sur le principe de continuité de l'hébergement dont la mise en œuvre est très inégalitaire selon les territoires, le déséquilibre entre les nombreux droits conférés aux passagers qui ne trouvent plus de réelles contreparties avec leurs obligations, la pertinence de l'harmonisation des pratiques d'accueil dans nos établissements, sans pour autant uniformiser

les pratiques. Enfin, à la question de savoir « qui sont les plus fragiles ? », aucune réponse n'a pu être donnée.

« Inconditionnalité de l'accueil mais comment ? »

LES RESSOURCES DU FOYER

La seconde thématique liée à la situation financière de l'association et les objectifs liés aux orientations stratégiques définies par le Conseil d'administration : quelles réponses aux questions qu'elle pose ?

En premier lieu, il a été rappelé que l'indépendance financière est garante de l'indépendance d'esprit de l'association. Il a été abordé la nécessité d'avoir des ressources (financières, immobilières et humaines) adaptées aux missions menées. Enfin, afin de répondre aux orientations stratégiques, a été abordée la nécessité de maîtriser nos ressources propres.

« Une indépendance financière »

LES ACTIONS SOLIDAIRES

La troisième thématique liée aux Actions Solidaires : les Bric à Brac, les Ateliers d'Insertion et les projets...

Dans toutes les actions menées par LE FOYER, il y a nécessité de garder à l'esprit le but qui est d'accompagner les passagers vers un avenir meilleur. Il y a également nécessité de développer le mécénat. Enfin, il faut se donner les moyens d'entreprendre seul si nécessaire.

« Conserver les moyens d'entreprendre »

LES PROJETS ET DÉVELOPPEMENTS SPÉCIFIQUES

Enfin, quels projets ou développements spécifiques mettre en œuvre face aux « nouveaux besoins à satisfaire » comme l'accueil des femmes seules, des populations ROMS, la formation des bénévoles, la création de crèches FOYER... ?

Le groupe a émis le souhait de ralentir le développement du FOYER, ou en tous cas de le concentrer sur les missions déjà couvertes, sans « élargir la gamme » - souhait également d'une prise de parole du FOYER sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ses missions - et enfin le souhait d'un véritable travail en partenariat.

« Développer ce qui peut servir à ce qui existe déjà »

LA SPIRITUALITÉ DU FOYER

Deux temps de spiritualité ont marqué le week-end : le premier, mené par le Père Christian DELORME a permis d'aborder la place de la spiritualité dans une association comme la nôtre (voir pages 20 et 21).

Un second temps le dimanche matin, était animé par François ASENSIO. Il a abordé le rôle de la Commission Éthique et Spiritualité du FOYER. S'en est suivi un débat sur cette thématique, et des participants ont rappelé l'importance de rester laïcs, de garantir la liberté de conscience de chacun, tout en partageant des valeurs communes.

C'est un sujet de fond qui pourrait être repris lors d'une prochaine session.

EN CONCLUSION

Un des exercices demandé était de rédiger une phrase synthétique qui décrive les missions et les valeurs du FOYER, et fasse ressortir ce qui caractérise notre association.

Si cet objectif n'a pu être atteint, il a été finalement proposé d'ajouter un autre verbe aux quatre qui définissent actuellement la mission du FOYER : Accueillir, Héberger, Accompagner, Insérer, celui de « **Témoigner** » pour rappeler l'importance de porter une parole publique forte. ■

QUESTIONS À

Pascal PARENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE AMALLIA



PHOTO AMALLIA

→ Pascal Parent est entré dans le groupe en 2007. Après avoir assuré la direction du développement immobilier et celle de la principale société HLM du groupe Amallia, Pascal PARENT en est, depuis 2008, le Directeur Général.

Il a accepté de répondre aux questions de L'Arche :

L'ARCHE: En quelques mots et pour nos lecteurs, pourriez-vous préciser ce qu'est AMALLIA ?

Pascal PARENT: Amallia est, à l'origine, une association loi 1901 chargée de collecter des fonds au sein des entreprises, fonds soit destinés au financement de programmes immobiliers locatifs, soit proposés sous forme d'aides directes aux salariés, pour leur permettre de se loger à des conditions abordables.

Cette initiative, « LA PARTICIPATION DES ENTREPRISES A L'EFFORT DE CONSTRUCTION », née dans les années 50, est alors portée par des chefs d'entreprise.

Mais la question du logement des populations actives n'est pas nouvelle puisque au début du siècle dernier, ces mêmes entrepreneurs créaient les premières sociétés HLM, pour que, en plein boom industriel, les ouvriers bénéficient de conditions de

logements « hygiéniques et à bon marché ».

Plus de 100 ans après, les conditions de vie ont changé mais la question du logement reste au centre des préoccupations des ménages. Une étude du CREDOC datant de 2011 indique d'ailleurs que 70 % des actifs refuseraient une opportunité professionnelle si cela les obligeait à accroître leur budget logement. Les entreprises sont donc, d'une autre manière, toujours impactées par la question du logement.

Il y a aussi la question des jeunes et la difficulté de faire coïncider premier emploi et premier logement, surtout dans des villes comme Lyon et Paris, où nous sommes bien implantés.

On pourrait donc résumer les choses ainsi: Amallia, en 2013, c'est à la fois une vocation intacte depuis 100 ans, mais c'est aussi un groupe immobilier d'une réelle envergure: 7 850 entreprises s'appuient sur nos services pour loger leurs salariés, 51 000 logements en pleine propriété et 57 000 réservations sont gérés

par les équipes d'Amallia, près de 10 000 nouvelles familles sont logées chaque année...

L'ARCHE: Pourriez-vous nous préciser ce qu'est cette cotisation que nous avons coutume d'appeler « le 1% logement » et comment elle est utilisée ?

P.P.: Tous les ans, les entreprises ont l'obligation de verser 0,45 % (à l'origine 1%) de leur masse salariale à un organisme comme le nôtre.

L'entreprise va choisir son « partenaire logement », en fonction de plusieurs critères: diversité de l'offre locative, implantations géographiques, capacité à mobiliser des aides pour l'accompagnement à la mobilité professionnelle, etc.

Tout au long de l'année, Amallia est aux côtés des entreprises pour étudier les besoins, très divers, des salariés, et tenter d'apporter la solution qui convient: une aide financière, un accompagnement dédié, des opportunités d'accession, une location...

L'ARCHE: Quel est le rôle d'AMALLIA pour aider ceux qui en ont le plus besoin ?

P.P.: Le mouvement Action Logement consacre une partie de son action à l'aide aux salariés en difficulté.

Chez Amallia, nos conseillères sociales accompagnent les familles en faisant un diagnostic approfondi de leur situation, puis en leur propo-

« Les conditions de vie ont changé mais la question du logement reste au centre des préoccupations des ménages »

sant différentes options pour résorber leurs difficultés financières, retrouver un logement moins onéreux, les diriger vers des partenaires spécialisés.

L'ARCHE: Avez-vous créé en interne des dispositifs particuliers d'aide aux plus démunis, aux plus fragiles ?

P.P.: Nous avons en effet souhaité créer une association spécifiquement dédiée aux ménages touchés par un accident de la vie (perte d'emploi, perte d'un conjoint, séparation) qui peut entraîner rapidement des difficultés insurmontables et, à terme, la perte de son logement.

Cette association - ADEL (Association D'Entraide pour le Logement)- vise à rassembler, au niveau du groupe, nos énergies, nos solutions et nos capacités financières.

Les aides que nous apportons peuvent revêtir des formes diverses selon les situations: principalement des aides financières sous forme de prêt ou de subvention, mais aussi un accompagnement social lié au logement, un relogement, des conseils (aide à la gestion budgétaire), un hébergement temporaire d'urgence, une sécurisation, une orientation vers des partenaires spécialisés.

L'ARCHE: Pourquoi et comment AMALLIA collabore-t-elle avec LE FOYER ?

P.P.: Justement, lorsque Amallia n'a pas la réponse adéquate, que ce soit pour un salarié ou pour un locataire de nos résidences, on ne peut pas se contenter d'un: « On ne sait pas faire »... C'est vrai pour une location classique. C'est encore plus vrai dans le cas de familles qui rencontrent des difficultés.

Nous travaillons donc avec de multiples partenaires de l'action sociale, des partenaires publics, mais aussi avec tous les acteurs volontaires dans le champ de l'hébergement temporaire d'urgence, par exemple.



Nous avons incontestablement des passerelles entre nous. Celles qui permettent une réinsertion des plus démunis qui passe par le retour à l'emploi et par la réinstallation dans un logement (et l'un ne va malheureusement pas sans l'autre) et celles, plus tristes, qui font basculer une personne d'un statut d'actif à un statut de sans domicile fixe.

Nous ne pouvons pas rester sans réagir alors que le nombre de sans abri augmente. C'est pourquoi nous soutenons activement LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, et de plusieurs manières.

D'une part, dans le cadre du dispositif P.E.R.L.E., nous apportons notre aide pour que lorsqu'il y a retour à l'emploi, il puisse y avoir une solution logement de manière concomitante.

D'autre part, nous intervenons dans la construction de programmes mixtes, comme pour L'AGAPÈ où se côtoieront l'Auberge des Familles, une Résidence Sociale et des logements sociaux*, dont quelques-uns seront attribués à des salariés de nos entreprises adhérentes.

Nous sommes bien dans l'idée de créer des passerelles entre nos différents publics.

Nous sommes également fidèles à l'opération des Arbres de la Solidarité, puisque chaque année, plusieurs sociétés du groupe font l'acquisition d'un arbre. C'est un geste solidaire et très concret envers les exclus de notre

région: pour la saison 2011-2012, Amallia a ainsi participé à la rénovation de la cuisine centrale du FOYER pour porter le nombre de repas de 600 à 1 000 par jour. ■

*Voir pages 6 et 7



EN CHIFFRES (2012)

CÔTÉ SALARIÉS:

7 850 entreprises accompagnées pour le logement de leurs salariés.

340 millions de ressources annuelles pour aider les salariés à se loger.

Près de **10 000** nouvelles familles logées.

42 600 aides financières accordées pour louer, acheter, se maintenir dans son logement ou en changer.

CÔTÉ LOGEMENT:

100 000 ménages logés par le groupe en location.

Plus de **1300** nouveaux logements livrés, en location et en accession.

Site web: www.amallia.fr ■

PLAN PLURIANNUEL CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR L'INCLUSION SOCIALE

→ Phénomène aujourd'hui structurel, l'exclusion s'enracine de plus en plus profondément dans les strates de notre société. Ainsi, selon le dernier rapport de l'INSEE, 13% de la population est en état de pauvreté avec moins de 949 € par mois pour vivre et, pour corollaire, le mal logement progresse, selon le rapport 2012 de la Fondation Abbé Pierre qui a dénombré 3,6 millions de personnes sans abri ou mal logées.

Le département du Rhône n'est naturellement pas épargné et LE FOYER constate tous les jours une forte augmentation du nombre de personnes sans solution qui demeurent à la porte des centres d'hébergement.

La mobilisation des services de l'État qui consacre des moyens toujours plus importants pour accroître le nombre de places disponibles (690 places hivernales en 2011-2012 et 995 au 15 janvier 2013) ne suffit pas à enrayer cette évolution.

Pour contrer cette dégradation, le Gouvernement a décrété, le 21 janvier dernier, la mobilisation générale, en consacrant 10 milliards d'euros dans un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté. Il est le fruit d'une concertation inédite entre les différents acteurs de la lutte contre l'exclusion.

LE FOYER a participé à cette réflexion et a pu faire valoir, grâce à son expérience et son professionnalisme reconnus, sa conception de l'hébergement d'urgence et les spécificités de notre département.

Sans présenter un catalogue exhaustif de l'ensemble des mesures qui seront mises en œuvre au cours des 5 prochaines années (rapport intégral dispo-

3 objectifs sont poursuivis par ce plan :

- Réduire les inégalités et prévenir les ruptures
- Venir en aide et accompagner vers l'insertion
- Coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs

nible sur <http://www.territoires.gouv.fr>), nous retiendrons que ce plan se décline en trois axes qui sont :

- réduire les inégalités et prévenir les ruptures notamment en améliorant l'accès aux droits des plus exclus,
- venir en aide et accompagner vers l'insertion en améliorant l'accès à l'emploi des plus exclus jusqu'à leur stabilisation dans un emploi durable
- coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs en améliorant la « territorialisation » des actions, la mobilisation des fonds européens et surtout, en poursuivant la professionnalisation des acteurs du travail social.

Les mesures d'application immédiates qui nous paraissent les plus importantes restent, outre l'augmentation des minima sociaux (RSA socle et CMU), l'instauration d'une "garantie" jeunes pour les 18-25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation et surtout un investissement

massif dans l'hébergement et l'accès au logement.

Ainsi, l'État modifie radicalement la position adoptée ces dernières années qui consistait à refuser l'ouverture de nouvelles places d'hébergement.

Il est ainsi précisé que 9 000 places nouvelles sont prévues pour l'hébergement classique et l'accueil des demandeurs d'asile au niveau national et nous pouvons espérer la création de 250 à 300 places dans le département du Rhône, notamment pour des familles avec des enfants en bas âge.

Même s'il sait que ces places supplémentaires ne suffiront pas, tant la demande est importante - notamment pour préparer la sortie du plan froid - LE FOYER salue cette belle initiative dans un contexte budgétaire particulièrement tendu. ■

Didier MACIOCIA

QUELQUES MESURES ANNONCÉES PAR LE PLAN :

- la fin de la gestion au thermomètre de l'hébergement et la priorité donnée à l'accès au logement,
- la création de 5 000 places d'hébergement, de 4 000 places en Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile, de 7 000 places en intermédiation locative,
- la prise en compte des besoins d'habitat des gens du voyage,
- l'accompagnement des personnes habitant des campements ou des squats,
- le renforcement des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation,
- la participation des personnes accueillies à l'élaboration et au suivi des politiques publiques.

Pour plus d'information : www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/DP-PAUVRETE.pdf ■

DES CONTAINERS POUR COLLECTER LE TEXTILE

→ Depuis le 1er janvier 2013, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI s'est associé à la Fondation Armée du Salut et à la société SOEX France pour collecter et recycler les textiles usagés.

L'insertion professionnelle par l'activité économique est un enjeu majeur pour LE FOYER car elle constitue, avec la santé et le logement, l'un des piliers pour que chacun de nos passagers puisse retrouver, au terme d'un parcours individualisé, une place adaptée dans notre société.

Pour réussir cette insertion professionnelle, LE FOYER dispose d'un atelier d'adaptation à la vie active pour les Passagers les plus éloignés de l'emploi et d'un Atelier et Chantier d'Insertion pour les plus stabilisés d'entre eux. Au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion, l'activité la plus importante est la collecte et le recyclage de textiles. Plus de 1000 tonnes de textiles y sont triées chaque année.

Notre premier objectif est de fournir des vêtements distribués par notre vestiaire d'urgence soit à des personnes en difficultés orientées par des travailleurs sociaux, soit à l'ensemble des accueils de jour de l'agglomération lyonnaise soit à des associations ou structures spécialisées.

Notre deuxième objectif est de permettre à une quarantaine de personnes en insertion de bénéficier d'une activité économique et de leur offrir une trajectoire d'insertion professionnelle.

Le troisième objectif est une approche écologique et solidaire de

cette activité économique car il s'agit de redonner vie à des textiles destinés à être jetés, après qu'ils ont été triés, nettoyés et éventuellement réparés.

Le dernier objectif est tout aussi essentiel car les produits de la vente de ces textiles dans nos magasins solidaires, les Bric à Brac, permettent de contribuer au financement des activités sociales du FOYER, les subventions représentant 52% de notre budget annuel.

C'est pourquoi LE FOYER déploie depuis le 1er Janvier des containers permettant de collecter les textiles, chaussures et la petite maroquinerie sur le domaine public ou au sein du domaine privé (entreprises).

Ainsi, pour améliorer les services apportés et l'efficacité de nos centres de tri, nous avons engagé un fort partenariat avec la FONDATION ARMEE DU SALUT avec qui nous avons mis en commun nos moyens de collecte et de tri textile.

Nous avons également développé ensemble un partenariat avec l'entreprise SOEX Groupe qui nous permet de disposer de containers, de garantir un passage régulier pour les vider et d'écouler et recycler les textiles inutilisés par LE FOYER.

L'objectif est à terme de moderniser le Centre de Tri Textile situé actuellement rue de Toulon pour permettre le traitement de plus de 3 000 tonnes par an. ■



LE P.E.R.L.E. A UN AN

Outre le soutien du Fonds Social Européen, de l'État, de la Préfecture du Rhône, du Conseil Régional Rhône-Alpes, du Conseil général du Rhône, de la DDCS, de la DIRECTE, du Pôle Emploi, de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon, d'ALYNEA, de l'Armée du Salut, du CEFR...

LE FOYER souhaite remercier les entreprises qui ont pris part au Parcours Expérimental de Retour vers le Logement par l'Emploi :

ACCOMPAGNA'DOM	AÉROPORT DE LYON
ÂGE D'OR SERVICES	ALDES
ARIANE NETTOYAGE	ARTHÉSIS DIFFUSION
ASCANIS	AT'HOME
BB BAT	BRASSERIE DU LOU
BEST WESTERN	CAMÉLIA
HÔTEL SAPHIR LYON 9ÈME	CAPEB
CHANEL	CIRTAP
CLINIQUE NOTRE-DAME	DALKIA
DMR SERVICE	EDF
ELIOR	FFBTP RHÔNE
GEIQ BÂTIMENT	GEIQ PROPRETÉ
GEIQ TRANSPORT	GEMLOG
GOLF CLUB DE LYON	GROUPE SEB
GTS AUTO	ID'ÉES INTÉRIOR
IGIENAIR	JOURS DE PRINTEMPS
KEOLIS	KILIAN SERVICES
LA COUR DES LOGES	LYON ENSEMBLE
LYON SÉCURITÉ	METVIER ENTREPRISE
MONOPRIX CROIX-ROUSSE	NETTOYAGE 2000
RHÔNE INSERIM	SAYAD AUTO
SERVICE EMPLOI PAYSAGE	SERVIMO
VALPRÉ	VEOLIA PROPRETÉ
VITAME LYON REPAS	



REMERCIEMENTS

→ De nombreux soutiens importants, financiers ou matériels de la part de fondations, collectivités, particuliers et entreprises, nous parviennent tout au long de l'année. Voici quelques exemples :

La Fondation Nature et Découverte a permis de financer un atelier jardin pour les personnes hébergées à la Chardonnière, redonnant ainsi le goût de travailler la terre et de produire un petit potager.

La Fondation SEB a financé l'achat d'un gerbeur électrique pour faciliter les opérations de stockage dans notre centre de tri l'Artillerie et deux sessions de formation sur ce matériel pour les personnes en insertion du FOYER

AXA Atout cœur a aidé dans l'organisation des Journées d'Entraide de novembre et le SOUP'R BOL en finançant les affiches et prospectus et en mettant à disposition des bénévoles lors de ces manifestations.

Fidèle au FOYER, la Fondation **JM Bruneau** nous a soutenus pour l'ameublement d'une résidence pour personnes en insertion « Le Monde Nouveau ».

La Fondation Caisse d'Épargne nous a permis, grâce à son soutien financier, d'aménager et meubler une dizaine d'appartements de l'Antenne Familles de Villefranche. Dans le même esprit, **IKEA** a meublé complètement deux appartements sur la même résidence, apportant une touche personnelle dans l'aménagement de ces appartements, aidé par les salariés de **SOMFY** pour le montage des meubles.

La Fondation SFR a participé aux travaux d'extension d'une cuisine de l'Accueil de jour Saint Vincent de Paul.

OL FONDATION : le 22 décembre, comme l'an passé, la **Fondation de l'OL** a permis à 150 passagers de participer à un repas de Noël en présence de Bernard LACOMBE et de Jean-Michel AULAS. Lors d'une soirée animée par des bénévoles

d'APRIL, entre chants, danses, cadeaux à l'issue de laquelle les participants ont été invités au Match de l'OL, la Fondation a également renouvelé son Grand Loto du mois de février, au profit du FOYER avec une belle mobilisation des Lyonnais pour cet événement.

La Fondation SNCF nous a adressé des couettes dans le cadre de son opération « Couettes à l'Horizon ». Plus de 700 unités ont été livrées au centre de dépôt de l'Artillerie. Elles seront utilisées dans les centres d'hébergement du FOYER et seront distribuées dans la rue par le biais du SAMU SOCIAL 69.

Groupe Animal Food Diffusion, soucieux du bien-être de tous les chiens, y compris ceux dont les maîtres sont les plus démunis, a fait don à Noël de plusieurs tonnes de croquettes Eukanuba pour chiens à différents organismes d'aide aux SDF, dont ceux accueillis à la Maison de Rodolphe.

TNT EXPRESS France a accepté d'être la première entreprise à accueillir des containers permettant au FOYER de collecter du textile, des chaussures et de la petite maroquinerie.

Afin de développer l'opération « **Les Arbres de la Solidarité** », **Les potins d'Angèle et Lyon People** ont publié un visuel dans leurs magazines. **Nosbonsplatschezvous.com** a souhaité également soutenir l'opération en distribuant des informations auprès de ses clients.

ARTHÉSIS DIFFUSION, ami du FOYER, a prêté la sonorisation complète pour l'organisation des fêtes de Noël au Centre Gabriel ROSSET.

LA BRASSERIE LES ARCADES a renouvelé son opération lors de la fête des Lumières en reversant 1 euro pour tout menu commandé et a organisé une collecte de café et de sucre.

LE CAFFÈ MILANO a invité 70 passagers à un repas de Noël au sein du restaurant ouvert spécialement à cette occasion.

OPÉRATION COUVERTURES, COLLECTES ET DONS

De nombreuses personnes, collectivités et entreprises nous ont offert des couvertures et des duvets, particulièrement nécessaires aux plus démunis, pour les distribuer dans la rue, dans les vestiaires ou dans les Centres d'Hébergement du FOYER... D'autres se sont mobilisées pour offrir au FOYER des vêtements chauds, du café, du sucre, des jouets... Merci à **Carrefour, HCL, EDF, GFC Constructions, Groupe SEB, IDEALP, la mairie de Lyon 8eme, le Cabinet KPMG, le laboratoire BOIRON, l'hôtel IBIS...**

QUAND ILS AIDENT À PASSER UN VRAI NOËL !

Un grand merci à tous les groupes de bénévoles et de jeunes qui, avec leurs parents et enseignants ont permis de proposer aux personnes accueillies dans les différents sites du FOYER, de passer de vraies fêtes de Noël et de nouvel an !

Les animations, décorations, dessins, friandises, jouets... ont permis aux passagers de vivre des moments intenses pleins de joies et d'émotion.

Merci aux écoles : **École Saint André, École Saint-Just Saint Irénée, Aumônerie du Centre Presqu'île, École de la Favorite, École Juliette RECAMIER, École de La Xavière, École Chevreul, École de Charly, École Sainte Blandine, Les apprentis d'Auteuil, L'aumônerie de la Bièvre à la Côte Saint André.** Des parents d'élèves de l'**École Charles de FOUCAULD** ont organisé un marché de Noël au sein de l'école. En plus des bénéfices reversés au FOYER, cette opération avait pour but de sensibiliser les élèves aux problèmes de l'exclusion. Merci également **aux pâtisseries** qui ont offert les bûches pour le repas de Noël.

Un grand merci à tous pour ces formidables élans de générosité ! ■

Djida GRANGER



→ **Guy AURENCHÉ**, avocat, est président du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire (CCFD) et **François SOULAGE**, économiste, est président du Secours Catholique. Bien que leur complicité soit évidente, et qu'ils parlent d'une même voix puisque leurs deux organismes sont des « services d'Église », quelques différences ou complémentarités se font rapidement jour. Le CCFD est résolument tourné vers l'international, alors que le Secours Catholique est surtout connu pour son action en France. Il convient cependant de dire que le titre complet de ce dernier est « Secours Catholique-Caritas France » et qu'il coopère de ce fait avec les membres de Caritas Internationalis présents dans tous les diocèses du monde.

DE LA PAROISSE AU « VILLAGE PLANÉTAIRE »

Voici un ouvrage d'une grande générosité dans son inspiration comme dans sa mise en œuvre. Comment en serait-il autrement lorsqu'un journaliste averti, ancien rédacteur en chef de La Vie, pousse dans leurs retranchements deux présidents d'importants organismes caritatifs ?

DES ALLIANCES EFFICACES

Bien que les présidents des deux organismes soient nommés avec l'aval

GUY AURENCHÉ ET FRANÇOIS SOULAGE : « LE PARI DE LA FRATERNITÉ »

ENTRETIEN AVEC AIMÉ SAVARD

Paris, Éditions de l'Atelier, 2012, 240 pages, 22 euros.

de l'Église, ils tiennent à souligner leur indépendance, n'hésitant pas à critiquer les pesanteurs romaines, à évoquer les différends, voire les conflits avec des Églises locales - mais tout cela dans un esprit de charité. Tous deux mettent l'accent sur la nécessité des partenariats, des « alliances » qui multiplient l'efficacité des initiatives locales.

Un autre point de convergence est le souci de remonter jusqu'aux causes de la misère des individus ou des communautés.

Certes le secours d'urgence n'est pas négligé, mais il faut voir au-delà. Pour l'individu, il s'agit de le réinstaller dans sa dignité par les ressources, le logement et l'éducation ; on reconnaîtra la vision humaniste de « tous les hommes et tout l'homme » si chère à Gabriel ROSSET. Pour les communautés, il convient de déceler les sources ultimes de l'exploitation ; cela explique, par exemple, les luttes menées en commun contre les paradis fiscaux. Cela explique aussi la méfiance éprouvée envers les opérations caritatives que lancent certaines grandes fortunes mondiales : d'où vient la fortune des SOROS et Warren BUFFET sinon de la spéculation bancaire ; d'où viennent les milliards de Bill GATES sinon, en dernier ressort, de l'exploitation d'une main-d'œuvre extrême-orientale ?

CHARITÉ ET POLITIQUE

Certes il est tentant pour le public de dire que CCD et Secours Catholique quittent parfois le domaine de la charité pour celui de la politique. Mais, répondent nos présidents, la politique n'est-elle pas la recherche du

meilleur vivre-ensemble, qui implique justice et charité ? L'essentiel est de garder son indépendance pour pouvoir affirmer certaines valeurs spirituelles. C'est ainsi que le Secours Catholique se dit inquiet de certaines inflexions de la politique française actuelle : l'État tend à déléguer aux organismes certaines tâches d'accueil, de logement et de réinsertion en les subventionnant. Mais en dernier ressort la bonne utilisation des subsides risque d'être évaluée dans une optique de rendement financier. L'action risque ainsi d'être ciblée, étroitement parcellaire, de se réduire au « faire pour » alors que l'ambition du CCFD et du Secours Catholique est de « faire avec », d'assurer un accompagnement jusqu'à l'autonomie.

Aucun sujet n'est éludé au cours de ces entretiens. Le chapitre consacré au rôle des bénévoles (Chapitre 3 : Des associations de militants bénévoles, une chance et une contrainte) intéressera particulièrement les amis du FOYER. Ils savent combien il est délicat de faire coopérer dans une bonne gestion les bénévoles et les professionnels ou salariés. L'essentiel est de mettre à profit des compétences orientées vers une même fin : pour certains ce sera même l'occasion de « Vivre sa foi dans l'exercice de la solidarité », ainsi que l'analyse le chapitre 5.

Ce compte rendu ne permet pas d'évoquer tous les problèmes abordés dans cet ouvrage : immigration, mondialisation, construction d'un monde plus fraternel, etc. Nous ne pouvons que dire à nos lecteurs : « Allez-y voir vous-mêmes ; vous ne serez pas déçus. » ■

Paul VEYRIRAS

QUEL SOUFFLE NOUS TRAVERSE ?

LA SPIRITUALITÉ AU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

→ Les trois fondateurs, en 1950, du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : Gabriel ROSSET et ses amis Georges BELLEVILLE et Henri TOURNISSOU, avaient d'abord en commun d'être tous les trois des professeurs de l'Enseignement Public qui adhéraient pleinement à la foi catholique. Acteurs de ce qui s'appelle toujours la « Paroisse universitaire », membres de la Conférence Saint-Vincent de Paul, ils se retrouvaient ensemble pour prier et agir. Nul doute qu'ils se réclamaient d'une spiritualité chrétienne catholique, ce que suffit à indiquer le nom de l'association qui place cette dernière sous la protection de celle que les catholiques appellent « Notre Dame » : Marie, mère du Christ-Jésus, celle qu'invoquent spontanément depuis des siècles nombre de désespérés.

La question : « Quel souffle nous traverse ? Qu'en est-il de la spiritualité aujourd'hui au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ? », on pourra donc être tenté de répondre : « La spiritualité de Gabriel ROSSET et de ses amis ! Une spiritualité catholique ! ».

Cette réponse conviendra certainement à beaucoup, qui sont aujourd'hui parmi les acteurs et les soutiens du FOYER, tant il est vrai qu'une large part de ceux et de celles qui font vivre notre association par leur présence active, par leurs dons et par leurs

prières se reconnaissent de la foi catholique. Cependant, « être catholique » n'est pas une condition pour être participant à la vie du FOYER, aussi bien en tant que bénévole ou salarié, ou encore comme bénéficiaire des secours de l'association ! Depuis les débuts, il y a plus de soixante ans, LE FOYER rassemble avec joie des catholiques et des non catholiques, des chrétiens et des non chrétiens, des croyants de fois diverses et des agnostiques ou des athées. Et aujourd'hui plus que par le passé, au sein des bénévoles comme au sein des salariés, la référence au christianisme n'est pas systématiquement partagée. D'ailleurs, tout en ayant des racines chrétiennes revendiquées, LE FOYER est statutairement une association laïque, non confessionnelle, qui relève des lois de la République (loi 1901) et non des autorités ecclésiastiques (si c'était le contraire, elle ne pourrait pas bénéficier de subventions).

UNE ASSOCIATION QUI A « UN ESPRIT »

Parler, de nos jours, de « spiritualité » au FOYER fait peur à beaucoup. Certains pourront être tentés d'imaginer que se cache là une stratégie de « reprise en main » de l'association par les autorités catholiques. Une volonté d'imposer la « norme catholique » à tous, notamment en matière de morale. Le désir de mettre du « Bon Dieu » partout, et de mélanger piété et travail social... Pourtant, il y a bien au FOYER un « état d'esprit »

collectif. **Il y a bien un « souffle » qui traverse et qui réunit « le corps » de tous ceux et de toutes celles qui composent LE FOYER.** Comment le saisir ? Comment le définir ? Comment le pouvoir en rendre compte ? Relève-t-il de l'insaisissable ? Est-il de l'ordre de l'indicible ? Si nous voulons continuer à l'entretenir, il est sans doute nécessaire de savoir l'identifier.

La « spiritualité », de façon générale, n'est pas facile à définir. On en trouvera plusieurs définitions. En français, le mot vient du terme latin « spiritus » qui se traduit par « esprit » et qui évoque le souffle. Autrement dit : **être spirituel c'est avoir du souffle, c'est être porté par un souffle.** Mais de quel « souffle » s'agit-il ? Quelle origine et quel contenu pouvons-nous attribuer au « souffle » collectif qui anime LE FOYER ?

De toute évidence, il y a au FOYER une fidélité aux intuitions et à la volonté des fondateurs, particulièrement à celles du fondateur principal : Gabriel ROSSET. De générations d'acteurs du FOYER en générations de nouveaux acteurs, d'année en année, une mémoire fidèle se transmet, une façon d'être et d'agir se perpétue. **Le recueil d'écrits de Gabriel ROSSET « J'étais sans abri et tu m'as accueilli »** n'a pas été forcément lu par tous, et cependant cette phrase tirée de l'Évangile qui en donne le titre a été intériorisée par presque tout le monde parce qu'elle n'a pas cessé d'être vécue concrètement. Salarié ou bénévole, **on est au FOYER parce qu'on a le respect des**

plus « démolis » de la société, ceux qui sont laissés à la rue, ceux qui n'ont personne pour prendre soin d'eux. Et quand on vient au FOYER en tant qu'« usager » ou « passager », on doit pouvoir constater : « **Ici, je suis aimé** ». Si nous devons renoncer à cela, nous ne serions plus le FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI. Nous n'existerions plus.

LA SPIRITUALITÉ EST APPEL ; LA SPIRITUALITÉ EST ACCUEIL

Toute spiritualité a un contenu dont on doit pouvoir rendre compte de manière intelligente. Mais la spiritualité n'est pas d'abord un choix intellectuel. Il ne s'agit pas d'une option idéologique. **Vivre d'une spiritualité, c'est faire preuve d'une ouverture intérieure aux appels de la vie.** C'est consentir avec joie à accueillir en profondeur ce qui n'est pas moi mais qui va m'enrichir en humanité. Vivre une dimension spirituelle, c'est être conscient que « l'homme ne vit pas seulement de pain » comme le soulignait Jésus, et que nous avons besoin d'un « supplément d'âme » pour exister pleinement. Parce que j'ai besoin de donner du sens à ma vie, à ma mort qui viendra un jour, à la vie et à la mort des autres, et parce que je ne me suffis pas à moi-même pour répondre à ces grandes questions existentielles, je suis appelé à **ouvrir mon cœur et mon intelligence à des sources d'inspiration qui viennent d'un « au-delà » de moi-même.**

Il y a bien un « souffle » qui traverse et qui réunit « le corps » de tous ceux et de toutes celles qui composent LE FOYER.

Au FOYER, nous sommes des contemplatifs de la vie humaine dans sa totalité. Nous sommes admirateurs de ce que l'homme peut donner de plus beau, mais nous savons aussi que l'homme peut être détruit. C'est donc au souci des plus pauvres que nous nous sentons d'abord appelés. C'est la détresse de ceux-ci qui vient nous bouleverser. C'est leur humanité cassée ou niée qui vient interroger notre propre humanité. **Notre première attitude spirituelle, ainsi, est de nous laisser provoquer par les cris et les attentes (parfois les uns et les autres muets) des plus déshérités.** Notre première spiritualité, c'est d'avoir et d'entretenir en nous un sens de l'homme tel que nous ne pouvons supporter que des êtres humains n'aient pas accès au minimum qui permet d'exister en tant que personne.

IL N'Y A PAS DE « DROITS RÉSERVÉS » SUR LE CHRIST

Une grande majorité de celles et de ceux qui font vivre LE FOYER a non seulement des « racines » chrétiennes mais, à l'image de Gabriel ROSSET et de ses compagnons, vit de sa foi chrétienne, de sa relation personnelle au Christ et à son Évangile. De ce fait, la spiritualité chrétienne, celle qui se nourrit de l'action de l'Esprit du Christ, fait partie de « l'être collectif » du FOYER. **Le christianisme vivant est une dimension de l'identité collective de l'association sans laquelle LE FOYER ne serait plus LE FOYER.**

Mais le « non-repli » sur une association qui ne serait composée « que » de catholiques fait également partie de l'identité du FOYER. Gabriel ROSSET et ses amis étaient des acteurs de l'Enseignement Public laïc, des hommes qui étaient attachés au dialogue avec le monde. Leur christianisme était un christianisme ouvert, « en conversation » avec tous les hommes de bonne volonté. Nos fondateurs témoignaient sans réserve de ce en quoi ils croyaient, mais **ils ne faisaient pas d'autre prosélytisme que celui de rendre contagieux leur respect et leur amour des plus démunis.**

Parce qu'ils étaient des hommes de foi (c'est-à-dire de confiance) et non des hommes de pouvoir ; parce qu'ils étaient des humbles et non des prétentieux ; parce qu'ils étaient des priants et des contemplatifs autant que des hommes d'action, Gabriel ROSSET, Georges BELLEVILLE et Henri TOURNISSOU savaient bien, de surcroît, que **le Christ n'est pas la propriété privée des catholiques**, et que personne ne peut prétendre avoir sur lui des « droits réservés ». On peut être juif, musulman, hindou, bouddhiste, agnostique... et trouver dans la personne du Christ une source d'inspiration. **La spiritualité du FOYER, c'est aussi être capable d'accueillir avec joie ce que d'autres amoureux de l'homme peuvent me dire non seulement de l'homme mais aussi de Dieu ou de « l'Ultime » ; c'est savoir me réjouir de toute parole vivifiante qui vient apporter un supplément de sens pour que LE FOYER assume toujours mieux sa vocation. ■**

Christian DELORME

LE SOMMEIL EST PLUS NÉCESSAIRE ENCORE QUE LA NOURRITURE

Que de fois en assurant un service de nuit au Foyer, je me suis surpris d'éprouver dans le dortoir la tendresse d'une mère veillant sur le berceau de son enfant (bien qu'ils soient des hommes et plus de cent!). Celui qui couche sous mon toit entre dans ma famille. Les hommes les plus agités, bruyants, violents même, sont ici pris au piège, ils sont forcés de faire silence, de dormir dès qu'on éteint la lumière. Ils ne s'en font pas faute, fatigués comme ils sont, et pas plus compliqués que des enfants.

Je dois veiller sur leur sommeil, le préserver du bruit, des mauvaises paroles, des querelles, de tout mal comme « Geneviève veillant sur Paris » : vous vous souvenez du beau tableau de Puvis de Chavannes, de ce clair de lune bleu qui tombe en nappe de lumière sur Lutèce endormie, tandis que la vestale enveloppée d'un voile blanc se tient droite comme un cierge près de sa cellule où brûle une lampe. La rencontre des lignes horizontales et verticales produit une impression d'équilibre, de paix mystérieuse qui enveloppe toute chose comme la douce lumière de la lune,

comme la prière fervente de Geneviève. « L'art inquiète », dit Braque. Impossible, en effet, de contempler

faibles, les marginaux ou simplement dans un dortoir qui protège le sommeil des malheureux.

Je pense encore à ces vers de Péguy : « Ô nuit, ma plus belle invention, ma création auguste entre toutes / C'est toi qui berces toute la Création / Dans un sommeil réparateur... ».

Quand le poète fait parler de Dieu ainsi : « On me dit qu'il y a des hommes qui travaillent bien et qui dorment mal. Qui ne dorment pas ». On a envie d'ajouter : qui ne dorment pas, non seulement parce qu'ils sont rongés de soucis et d'inquiétude, mais parce qu'ils ne peuvent pas dormir faute d'un abri, Dieu pourrait poursuivre : on me dit même qu'il y a des marchands de sommeil, des hommes qui vendent le sommeil à leurs frères cruellement privés de ce bien vital. Des trafiquants vendent le sommeil comme ils vendent la terre qui se dérobe sous les pieds des pauvres, comme ils vendront bientôt l'eau, l'air et la lumière dans le monde artificiel qu'ils construisent pour eux, en condamnant les pauvres à périr. ■

Gabriel ROSSET



GENEVIÈVE VEILLANT SUR PARIS - PIERRE PUVIS DE CHAVANNES

ce chef d'œuvre de l'art sans avoir le désir et l'inquiétude de remplir son rôle de veilleur dans un monde enténébré [...], dans une ville gorgée de richesses qui rejette les pauvres, les

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DONNS



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'ISF
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'ISF (Loi TEPA)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre ISF à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50.000 euros (prochaine échéance à mi-juin).

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante.

Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :

Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56

Mail : arche.fnds@wanadoo.fr

Site internet : www.fnds.org

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'accueil de jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les BRIC A BRAC
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et **les bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredis soir de 17h30 à 19h** au FOYER Lyon 7ème, et **le premier jeudi de chaque mois à 18h00** au FOYER de Villefranche.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.



Contact :

benevolat@fnds.org

Tél. 04 72 76 73 53

ou 04 72 76 73 85

Site internet : www.fnds.org

**LE FOYER NOTRE-DAME
DES SANS-ABRI EST
HABILITÉ À RECEVOIR
DES LEGS, DONATIONS
ET ASSURANCES-VIE.**

**RENSEIGNEZ-VOUS
AUPRÈS DU FOYER OU
DE VOTRE NOTAIRE.**



UN TOIT EN HERITAGE

Coupon à retourner au FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07

Mme, Mlle, M, _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. Bureau : _____

Tél. domicile : _____

E-mail : _____

Je souhaite aider financièrement LE FOYER :
- ci-joint chèque de _____ euros

Je suis intéressé par une activité bénévole dans l'activité
suivante : _____

Je souhaite m'abonner ou me réabonner
(10 € pour 4 numéros).

Je souhaite recevoir une information sur les legs, donations,
et assurances-vie au profit du FOYER

PRÉLÈVEMENT MENSUEL

Joindre un RIB N° national d'émetteur : 227 072

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PÈRE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07. En cas de litige sur ce prélèvement, je pourrai faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec LE FOYER.

Mensualité à prélever

20 € 40 € 60 € Autre€

Ma banque

Nom de ma Banque :

N° Rue.....

Code Postal..... Ville.....

Etablissement	Guichet	N° du compte	Clef RIB

Date

Signature

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI est une association reconnue d'utilité publique. TOUT DON AU FOYER bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 75 % du montant du don, dans la limite de 521 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable. L'excédent est reportable sur les cinq années suivantes. Voir au dos pour toute information complémentaire.

